



# AGIL®

## L'anti-repousses n°1 des colzaïculteurs\*



Problèmes de repousses  
de céréales ?  
Problèmes de graminées ?

- Efficacité redoutable contre les repousses de céréales dans le colza.
- Anti-graminées à large spectre utilisable sur de nombreuses cultures.
- Efficacité sur érodium.

AGIL®

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

Composition	100 g/L de propaquizafop.
Formulation	Concentré émulsionnable (EC).
Famille chimique	Appartient à la famille des fops (HRAC 1).
Conditionnement	Bidon de 5L.

## MODE D'ACTION

Le propaquizafop a un mode d'action qui repose sur l'inhibition de l'acétyl-CoA carboxylase (ACCase). Il est absorbé rapidement (moins d'une heure) par les feuilles des graminées. Cette formulation est composée d'un adjuvant performant qui permet une absorption facilitée au travers de la cuticule. Véhiculé par la sève jusqu'aux méristèmes, la substance active perturbe la croissance des adventices et provoque leur destruction.

## AGIL®, utilisable sur un grand nombre de cultures

## TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

CULTURE ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	GRAMINÉES CIBLES	DOSE HOMOLOGUÉE	STADE D'APPLICATION	NB MAX. D'APPLICATION /AN	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT
Colza	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 11-31	1	90 jours	5m
Betterave industrielle	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 11-37	1	45 jours	
Betterave fourragère						
Pois protéagineux d'hiver	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 11-39	1	45 jours	
Pois protéagineux de printemps						
Fèverole d'hiver						
Fèverole de printemps						
Lupin	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 11-39	1	40 jours	
Pois de conserve						
Lin oléagineux	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 30-32 pour lin oléagineux	1	90 jours pour lin oléagineux	
Lin textile						
Soja	Annuelles	1,2 L/ha	Non notifié	1	90 jours	
Luzerne	Annuelles	1,2 L/ha	Non notifié	1	45 jours	
Trèfle blanc, violet, incarnat						
Pomme de terre	Annuelles	1,2 L/ha	Non notifié	1	45 jours	
Carotte	Annuelles	1,2 L/ha	Non notifié	1	30 jours	
Laitue	Annuelles	1,2 L/ha	Non notifié	1	30 jours	
Chicorée-scarole						
Chicorée-frisée						
Fétuque ovine porte-graine						
Fétuque rouge porte graine						
Fétuque des prés porte graine						
Fétuque élevée porte graine						
Ray-grass porte graine						
Vigne (cultures installées)						
Vigne (jeune plantation)						
Pommier*	Annuelles vivaces	1,2 L/ha - 2 L/ha	BBCH 00-86	1	30 jours	
Poirier*						
Cognassier*						
Nashi*						
Nèfle*						
Pomette*						

\*Cultures installées et jeunes plantations.

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014.

Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

## Contre les graminées vivaces, la dose de 2 L/ha est à utiliser quand :

- Les conditions climatiques sont poussantes.
- Le stade de traitement du chiendent est optimal (15 à 20 cm) sur des infestations faibles à moyennes.

## PÉRIODE D'APPLICATION

AGIL® s'utilise en post levée de la culture et des adventices, du stade 2-3 feuilles jusqu'au début de la montaison des graminées. Appliquer de préférence sur des adventices jeunes.

Pour l'ensemble des cultures pour lesquelles AGIL® est homologué, ne pas traiter lorsque la culture est aux stades boutons floraux et floraison.

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Utiliser un volume d'eau de 100 à 400 litres par hectare.
- Traiter par temps poussant (hygrométrie > 60%, température > 8°C) et éviter de traiter par vent desséchant. Le produit agit plus lentement par température basse. Éviter de traiter quand il y a risque de gelées pendant ou après l'application.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérive sur les cultures voisines sensibles, en particulier sur céréales.

• AGIL® est efficace contre les graminées sensibles aux inhibiteurs de l'ACCCase (HRAC 1). La présence de graminées résistantes aux herbicides inhibiteurs de l'ACCCase entraîne une baisse d'efficacité de AGIL®, voire une inefficacité du produit.

- Il est recommandé d'utiliser AGIL® associé avec de l'huile.
- En conditions difficiles, la double adjuvantation permet de maintenir une efficacité satisfaisante.

## CULTURES SUIVANTES OU DE REMPLACEMENT

- En cas de retournement d'une culture traitée avec AGIL®, il est possible de réimplanter sans délai une culture de dicotylédones sauf pour la betterave sucrière et le lin, pour lesquels il convient de laisser un délai de 4 semaines (peut être diminué si labour préalable).
- Respecter un délai de 10 semaines minimum entre l'application de la préparation et la réimplantation des cultures de céréales (peut être diminué si labour préalable).

## AGIL®, contre les repousses de céréales dans le colza



Herbicide anti-graminées à base de propaquizafop, AGIL® est le spécialiste anti-repousses.

Une action ultra rapide, une efficacité redoutable et une grande fiabilité :

**c'est ça AGIL®, c'est ça un champion !**

**EXCELLENT  
RATIO**

TECHNICO-ÉCONOMIQUE !

## PRÉCONISATIONS COLZA

- Agir dès le stade 2 feuilles des repousses avec AGIL® 0,5 L
- Ajouter 1 L d'huile systématiquement

	EFFICACITÉ / STADE DE L'ADVENTICE	GRAMINÉES		
		2-3 FEUILLES	DÉBUT TALLAGE	FIN TALLAGE MONTAISON
GRAMINÉES	Agrostis	0,4 L/ha	0,5 L/ha	0,6 L/ha
	Brômes	0,6 L/ha	0,7 L/ha	0,8 L/ha
	Chiendent rampant	Contrôle : 1 L/ha à 15-20 cm		
	Dicots / Erodium	1 L/ha	1,2 L/ha	1,2 L/ha
	Digitaire	0,7 L/ha	0,8 L/ha	0,8 L/ha
	Folle-avoine	0,7 L/ha	0,8 L/ha	0,8 L/ha
	Panic	0,7 L/ha	0,8 L/ha	0,8 L/ha
	Pâturin annuel	-	-	-
	Pâturin commun	1 L/ha	1 L/ha	-
	Ray-grass	0,7 L/ha	0,8 L/ha	1 L/ha
	Repousses d'avoine	0,6 L/ha	0,7 L/ha	0,8 L/ha
	Repousses de blés	0,5 L/ha	0,6 L/ha	0,7 L/ha
	Repousses d'orges	0,5 L/ha	0,6 L/ha	0,7 L/ha
	Sétaire	0,7 L/ha	0,8 L/ha	0,8 L/ha
	Vulpin*	0,4 L/ha	0,5 L/ha	0,6 L/ha

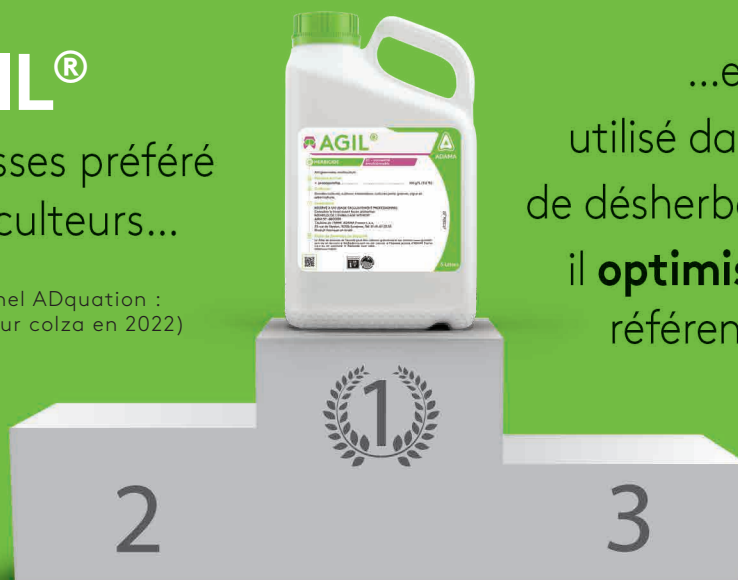
\* Hors situation de résistance aux FOPS.

Très sensible    Sensible    Faible    Insuffisant

# AGIL®

l'anti-repousses préféré  
des colzaïculteurs...

(selon source panel ADquation :  
1<sup>er</sup> des utilisations sur colza en 2022)



...et bien plus :  
utilisé dans un programme  
de désherbage anti-graminées,  
il **optimise l'efficacité** des  
références **racinaires** !

AGIL® : AMM N°8800199 - EC - Concentré émulsionnable - Propaquizafop 100 g/L (9.6%) - Danger - H304 • H319 • H411 • EUH066 • EUH208 • EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ®Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juin 2023. Annule et remplace toute version précédente.



**AGIL®**

**DANGER**

**H304** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



**H319** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**H411** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**EUH066** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**EUH208** : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique.



**EUH401** : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**